



Dimanche de la Sainte Famille

27 décembre 2020

La loi de Moïse, la loi du Seigneur et la Loi

Textes de la liturgie

- ✓ Gn 15, 1-6 ; 21, 1-3 : Vois quelle descendance tu auras !
- ✓ Ps104 : le Seigneur s'est souvenu de son alliance.
- ✓ Hb 11, 8.11-12.17-19 : Grâce à la foi, Abraham obéit à l'appel de Dieu.
- ✓ Lc 2,22-40 : Quand vint le jour où suivant la loi de Moïse...

Homélie

Nous venons de célébrer Noël depuis deux jours à peine. Un couple, Joseph et Marie, a un enfant. Il est devenu une famille. L'Eglise nous propose aujourd'hui de célébrer la communauté des trois êtres réunis par le sang et l'Esprit, un modèle à la fois de toute vie familiale et de toute vie en société. Une famille sainte non du fait de paroles ou d'une vie quotidienne extraordinaire mais parce qu'elle vit tout avec Dieu et en Dieu.

Pourtant, le choix de l'Evangile d'aujourd'hui, « le récit de la présentation de l'enfant Jésus au Temple », ne paraît pas évident. Du couple de Joseph et Marie, il nous est dit peu de chose, sinon qu'ils respectent la Loi, puisqu'ils se rendent à Jérusalem et y accomplissent tout ce qu'elle prescrit ; ils s'étonnent des dons de leur enfant, ils reconnaissent la grâce divine dans sa croissance. On ne décrit pas le double événement, les deux rites, prévu par la loi de Moïse : la purification de Marie (Lv12,1-8) et le rachat du fils premier-né (Ex13,12-16). Le premier précepte, celui de Lévitique concerne la mère de l'enfant (Marie) et le deuxième, celui de l'Exode, concerne le père de l'enfant, mais que vient faire l'enfant Jésus au Temple, près de ses parents ? C'est une présence insolite. L'Evangile dit que Joseph et Marie amenèrent l'enfant Jésus à Jérusalem pour le présenter au Seigneur ainsi qu'il est écrit dans la Loi du Seigneur. Or, la Loi ne prévoyait aucun rite de présentation de l'enfant.

Tournons notre regard vers les parents de l'enfant Jésus. Quand Marie et Joseph montent à Jérusalem, au Temple avec l'enfant Jésus, ils mettent leurs pas dans les traces de ceux et celles qui croient comme Abraham que l'enfant est d'abord fils ou fille de Dieu avant d'être leur enfant. Ils le présentent à YHWH, manifestant leur reconnaissance de la paternité de Dieu. Les parents portent une vie qui a son origine ailleurs, en Dieu et tous nous sommes les accoucheurs, les passeurs, sur terre d'une vie voulue par Dieu de toute éternité. Chacun et chacune est appelé à exercer une paternité et une maternité de service. La famille, c'est l'essentiel, le lieu de la reconnaissance de l'identité propre de chacun et chacune. La recherche de cette identité nous échappe parfois. Elle est une longue contemplation, une progression, un étonnement parfois joyeux, parfois douloureux. Que le Seigneur qui connaît notre difficulté à tout vivre en Lui, apporte la consolation aux familles humaines et à nos petites communautés de vie.

Le vieux Syméon était un homme extérieur au service du Temple, juste, religieux, ultime veilleur de l'ancienne Alliance et qui attendait la réalisation de la promesse. La Loi qui provoque la venue des parents de Jésus à Jérusalem et l'Esprit qui pousse Syméon se liguent pour désigner le nouveau Messie

au cœur même de la religion d'Israël, au Temple. C'est ici que se rencontrent la fidélité de Dieu qui est de toujours et sa fidélité nouvelle car c'est le même Dieu qui se tient derrière Syméon et derrière Jésus.

Ainsi, l'histoire des individus (2,29-30) et l'histoire de l'Eglise (2,31-32) trouvent leur sens. Une rencontre des générations qui ressemble à un adieu. La tâche de veilleur (Syméon) est parvenue à son terme : tel Abram (Gn 15,15), il peut s'en aller en paix. Mais avant la fin de sa tâche de veilleur, Syméon prophétise, donne un message, que Gabriel n'avait pas révélé à Marie : l'enfant sera le Messie d'Israël et le sauveur universel (v. 29-32) mais il sera aussi une source de division en Israël, comme le montreront les évangiles (Lc 12,51-53) et, tout à la fin des Actes des Apôtres (Ac 28,24-29), les dissensions de Paul avec les juifs de Rome.

La prophétie de Syméon met en œuvre une conviction : les mêmes dons de Dieu sont source de vie ou de mort suivant les dispositions de ceux qui les reçoivent. Le salut, l'obéissance à la Loi nécessite un déplacement, une mise en mouvement par l'Esprit de Dieu. Il n'est pas provoqué par l'obéissance humaine même si celle-ci peut constituer le cadre.

Que la venue du Christ dans nos familles, dans nos cœurs, devienne la réalité et nous apporte la délivrance et la paix !

Père Mubiala Adolphe s.j.
Chapelle Universitaire Notre-Dame de la Paix
mubialaa@yahoo.fr